

Sortir de la précarité pour une nouvelle croissance

par Yves Dimicoli

La croissance est là, et tout le monde s'en félicite. Elle ne tient pas seulement à des facteurs conjoncturels mondiaux et des initiatives gouvernementales. Elle prend source aussi dans une maturation nouvelle des technologies de l'information et de la communication.

Cependant on ne saurait ignorer que ces facteurs de remontée de la croissance sont contrecarrés, avec l'inflation extraordinaire des marchés financiers et l'ampleur des exigences de rendement, par deux autres phénomènes importants.

I - UNE CROISSANCE PRÉCAIRE

Il y a d'abord la précarité qui tend à se généraliser dans toute la pyramide d'emplois, tandis que les inégalités s'accroissent.

Il y a ensuite la précarité de la croissance elle-même, soumise de plus en plus à des antagonismes internes et internationaux avec le relèvement des taux d'intérêt, les craintes d'une résurgence des tensions inflationnistes, comme à chaque fin de reprise conjoncturelle, et la crainte associée désormais, de coups de tabac très sérieux sur les places boursières qui ont le plus rapidement crû, Wall-Street en tête. D'ailleurs, il faut être très attentif aux tendances récentes au freinage de l'activité aux Etats-Unis, mais aussi en Allemagne, alors que la reprise européenne demande encore à être confirmée et que le chômage de masse est plus important de ce côté-ci de l'Atlantique.

On commence, au demeurant, à réviser en baisse les hypothèses de croissance pour l'année 2000 en France. Et la hausse des cours du pétrole, très amplifiée par la dépréciation continue de l'Euro face au dollar, révèle les potentiels d'inflation des prix du produit, bien au-delà du pétrole, alors que l'inflation financière continue de faire rage.

Dans ce contexte contradictoire, on voit monter des exigences fortes qui interpellent la « gauche plurielle » :

- en matière de redistribution bien sur ;
- pour un autre contenu de l'activité, avec l'importance de la formation tout au long de la vie ;
- pour de nouveaux pouvoirs, comme l'expriment sur le dossier concret de l'Unedic les problèmes du paritarisme ;
- pour une sécurité, face à la précarité qui prolifère.

Il paraît difficile, pour ne pas dire impossible, de traiter de façon cohérente les grands problèmes sociaux de l'emploi, de la formation, du pouvoir d'achat des salaires et des revenus de remplacement sans voir et aborder les problèmes financiers

qui leur sont sous jacents. Car les problèmes financiers ne sont pas que des problèmes techniques. En réalité, articulés aux objectifs sociaux et au système de pouvoirs, ils sont trop sérieux pour être laissés aux financiers

“(...) [comment] traiter de façon cohérente les grands problèmes sociaux (...) sans voir et aborder les problèmes financiers qui leur sont sous jacents ?”

Il paraît donc vain de parler de l'emploi et du pouvoir d'achat, par exemple, sans parler du marché financier et du crédit. De même on mesure l'ampleur des pressions sociales libérales sur la question de la dépense publique et des impôts.

Car n'y a-t-il pas un risque de « folie collective » européenne sur ces questions, avec une surenchère qui pourrait être aussi gravement contre-productive que l'émulation dogmatique de naguère pour la contraction monétaire, avec les politiques dites de « désinflation compétitive ».

Dans cette situation, il semble bien qu'on ne doit pas se contenter de chercher à jouer dans des marges de manœuvre qui tendent d'ailleurs à se rétrécir avec les taux d'intérêt qui montent de nouveau.

Jusqu'à présent la France et l'Europe ont joui d'une conjoncture porteuse. Mais n'est-il pas temps de se préparer pour l'avenir, ce qui pose la question de réformes de structure et de l'appui sur les salariés pour les élaborer et les faire avancer.

Les prévisions de croissance pour 2001 paraissent pour l'heure bien optimistes. Il n'y a rien de sur en fait. Et la probabilité est assez forte d'un retour des difficultés fin 2001 ou au début 2002, avec le retournement de la conjoncture américaine, mais aussi avec les risques que comportent pour la conjoncture européenne la remontée des taux d'intérêt et le freinage de la dépense publique sociale.

II - LES ENJEUX DU POUVOIR D'ACHAT

Au-delà des statistiques, il y a ce que vivent et ressentent les gens.

Massivement (et même N. Notat le relève) il y a un malaise sur les salaires. Le sentiment est fort qu'ils sont insuffisants et en quelque sorte bloqués.

Or, face à ce malaise dont tous les syndicats se font l'écho, on assiste au sommet de l'Etat à un débat très insatisfaisant, chacun mettant en avant le ou les chiffres qui lui permettent d'étayer ses affirmations. Mais les français n'y comprennent rien, et ils restent avec ce problème sur les bras.

J. Chirac a besoin de démontrer que le pouvoir d'achat stagne ou recule. Alors il met en avant, le 14 juillet, les statistiques du salaire mensuel de base qui concerne tous les salariés en place, qu'ils soient précaires ou « pérennes ».

Il est indiscutable que cet indice croît moins vite depuis 1997 : entre 1994 et 1996 inclus on avait une progression +2% en moyenne annuelle. Elle n'était que de 1,07% de 1997 à 1999 inclus. Et le freinage s'accroît pour 2000 ou l'indice ne croît plus que de 0,4%. Sur la même période, c'est un fait, la croissance du PIB accélère sensiblement. En pouvoir d'achat cela ne donne pas grand chose : entre le 2ème trimestre 1999 et le 2ème trimestre 2000, par exemple, l'augmentation du salaire mensuel de base est de 1,6%, comme l'augmentation des prix à la consommation (hors tabac). Résultat : zéro pour le pouvoir d'achat !

“(…) il y a un malaise sur les salaires. Le sentiment est fort qu'ils sont insuffisants et en quelque sorte bloqués”

L. Jospin, de son côté, met en avant trois indicateurs.

1) D'abord la masse salariale : elle a cru de 2,5% en termes réels entre 1997 et 1999 inclus, contre 0,7% entre 1994 et 1996 inclus. C'est clair ! ... Pas tout à fait cependant, car l'évolution de la masse salariale dépend beaucoup de l'évolution de l'emploi et pas seulement de la politique salariale des employeurs. Or l'emploi a beaucoup crû, mais, il s'agit, pour beaucoup, d'emplois précaires voire ultra précaires. Le progrès de l'indice agrégé « masse salariale » peut donc masquer la dégradation ou les difficultés persistantes de nombre de situations individuelles.

2) Les salaires individuels : Il s'agit, en l'espèce, des salaires des personnes « pérennes » en place, c'est-à-dire dans le même emploi depuis 2 ans au moins. Leur croissance est indiscutablement accélérée, mais cela laisse de côté tous les effets de la précarité.

3) Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages. Il croît de près de 2,2% (2,17%) en moyenne de 1997 à 1999 inclus – et ça s'accroît en 2000 – contre 1% seulement de 1994 à 1997 inclus. Mais cet indicateur a plusieurs composantes : Les salaires bruts, bien sûr, et les prestations sociales en espèce ; mais aussi les bénéfices des entrepreneurs individuels et, surtout, les revenus de la propriété, principalement des revenus financiers, lesquels avec le dynamisme de la Bourse, particulièrement sensible à Paris, enregistrent une croissance plus forte : +6,8% en prix courants en moyenne annuelle de 1997 à 1999 inclus, soit près de 2 fois plus vite que les salaires bruts.

En réalité, tout cela rend compte d'un problème sérieux qui perdure. Il renvoie bien sur au chômage qui demeure massif, mais aussi à la précarisation qui se généralise. D'où un pouvoir des employeurs très accru pour

faire pression sur les taux de salaire et faire accepter des conditions de travail plus difficiles.

Il ne faudrait d'ailleurs pas méconnaître l'impact négatif de l'effet « modération salariale » des accords réalisés pour passer aux 35 heures, pour reprendre l'expression employée par F. Hollande lui-même dans le *Nouvel Economiste* le 28 janvier dernier. De fait, la plupart des accords de réduction du temps de travail prévoient de limiter les coups de pouce ces prochaines années, alors même que l'insuffisance de créations nettes d'emploi dont ils sont assortis (avec de nombreux effets d'aubaine) conduit à accroître l'intensification du travail.

Ces effets contradictoires sont repérables dans les statistiques, particulièrement dans l'industrie manufacturière où la productivité du travail accélère sensiblement et file beaucoup plus vite que le salaire par tête (4,2% d'augmentation annuelle en moyenne pour la productivité apparente du travail dans les branches manufacturières entre 1998 et 2000 contre 2,8% pour le salaire par tête). Ce qui montre à quel point le dogme ressassé selon lequel il ne faut pas que les salaires croissent plus vite que la productivité sert surtout d'épouvantail.

Mais ne faut-il pas alors porter aussi un regard beaucoup plus critique sur la façon dont la politique gouvernementale a, jusqu'ici, cherché à inciter les entreprises à se préoccuper de l'emploi ?

Les exonérations de cotisations sociales employeurs jusqu'à 1,8 du Smic ont sans doute eu quelques effets sur la progression de l'emploi en quantité, encore qu'il y a eu beaucoup d'effets d'aubaine ? Mais qu'en est-il de la qualité ?

En effet cette façon de faire encourage à la baisse des salaires et à la précarisation des emplois. Et la généralisation de ce type



Les pressions sociales libérales sont fortes en Europe sur la question de la dépense publique et des impôts.

d'incitation avec la 2ème loi de RTT, sans aucune conditionnalité réelle sur l'emploi, fait problème.

D'ailleurs le coût salarial dans l'industrie manufacturière, par exemple, aura ainsi baissé de 1,6% en moyenne entre 1998 et 2000 et il n'aura crû que de 0,3% dans toute l'économie.

Au bout du compte, il n'est guère étonnant, – comme le reconnaît F. Hollande lui-même, – que « *le partage de la valeur ajoutée demeure en France particulièrement défavorable aux salariés* ».

Dans les sociétés non-financières, par exemple, selon l'INSEE, la part des salaires dans la valeur ajoutée recommencerait à reculer cette année : après avoir crû de 63,3% en 1998 à 63,9% en 1999, elle redescendrait à 36,2% en 2000.

La RTT est un objectif très populaire et un chantier emblématique de la « gauche plurielle ». Mais quelle contradiction si elle se traduit par le freinage des salaires et l'intensification du travail !

Donc, il faut écouter la protestation qui monte sur les salaires, alors qu'explorent les revenus et placements financiers.

“(...) le dogme ressassé selon lequel il ne faut pas que les salaires croissent plus vite que la productivité sert surtout d'épouvantail”

Est-ce que la baisse des impôts est une bonne méthode pour répondre aux préoccupations sur le pouvoir d'achat ? Bien sûr, elle indique qu'on cherche à en tenir compte. Et on peut apprécier les mesures dont bénéficieront les salariés. Cependant, sur le fond, on peut douter de l'efficacité de cette méthode pour trois raisons :

1) cela ne corrige en aucune façon les biais gestionnaires anti-salariaux et pro marché financier à l'œuvre dans les entreprises. Et ça peut, au contraire, les encourager ;

2) la baisse des impôts n'est socialement pas correcte du point de vue du pouvoir d'achat si elle bénéficie à tous : parce que la restitution de pouvoir d'achat en valeur absolue sera plus importante pour ceux qui ont déjà le plus haut pouvoir d'achat. Cela se retrouvera plus sûrement en placements financiers, et en dépenses parasitaires accrues ;

3) surtout, troisième raison, il y a le problème majeur de la demande globale et de son soutien indispensable par les dépenses publiques et les consommations collectives. On sait que les baisses d'impôts projetés s'articulent à un préalable programmé de freinage substantiel de la dépense publique.

Mais alors que signifierait pour les titulaires de revenus faibles ou moyens une restitution de pouvoir d'achat sous forme de baisses d'impôts d'une main, qui serait reprise durablement de l'autre à cause d'insuffisances ou de dégradations structurelles des services publics.

La gauche plurielle doit viser un résultat social positif à l'échelle de toute la vie des citoyens et non pas un coup d'éclat ponctuel avant une élection.

C'est pour cela que la baisse des prélèvements ne doit pas bénéficier à tous. Et pourquoi, par exemple, ne pas assortir la baisse de l'impôt sur le revenu d'une fiscalisation accrue des revenus financiers du capital aujourd'hui si exonérés.

De même, nous pensons que la baisse des cotisations doit

concerner tous les salariés de façon progressive. On lui associerait alors une augmentation de la part des revenus financiers des ménages dans sa base et l'institution d'une cotisation sociale additionnelle sur les produits financiers des entreprises et des banques.

Mais ces baisses, en aucun cas, ne devraient jouer le rôle de permission ou d'encouragement des politiques de bas salaire des entreprises. Nous pensons qu'une hausse de 6% au total du Smic est nécessaire cette année. Cela augmenterait de 10 à 12 milliards de francs la masse salariale en année pleine. C'est une goutte d'eau par rapport aux 1 790 milliards de francs que devrait atteindre les profits d'exploitation des entreprises et aux 450 milliards de francs qu'atteindront leurs produits financiers.

“Est-ce que la baisse des impôts est une bonne méthode pour répondre aux préoccupations sur le pouvoir d'achat ?”

Relever le Smic significativement c'est indispensable pour décourager la tendance des entreprises aujourd'hui à multiplier les emplois à bas salaire et basse qualification, à l'opposé de ce qu'invitent à faire de nouvelles technologies de l'information.

On ne peut pas d'un côté se plaindre de l'apparition de goulots de main d'œuvre qualifiée et, de l'autre, encourager les politiques de bas salaires et les placements financiers des entreprises.

Et ce serait une très grave erreur d'envisager de développer les formes d'épargne salariale adossées au marché financier, en pariant sur l'illusion que les revenus financiers qu'en attendraient les salariés, y compris pour leurs retraites, pourraient durablement apaiser leurs revendications en matière de salaire.

Enfin, il est indispensable de relever sensiblement les minima sociaux, les pensions et retraites. Et il faut mettre en garde sur le fait que chercher à construire le retour à l'emploi en s'accommodant d'une politique de bas salaire dans les entreprises peut conduire à la gangrène des « emplois pauvres » et aux dérives du « workfare » avec, au bout du compte, la vielle culpabilisation des chômeurs et la déresponsabilisation des employeurs. Ce serait le contraire même d'une novation sociale.

III - EMPLOI-FORMATION

Les conditions actuelles sont, caractérisées à la fois par d'importantes créations d'emplois et par la persistance d'un chômage massif, de longue durée, malgré des reculs significatifs en trois ans, mais surtout par l'explosion de la précarité, source majeure d'insécurité.

Dans ces conditions les forces patronales veulent organiser la précarisation systématique de l'emploi. Elles entendent exercer une pression encore plus forte pour baisser le taux de salaire et mettre le grappin sur les dépenses d'indemnisation et de formation. Et elles relancent une campagne de culpabilisation et le rejet de nombre de chômeurs.

Face à cela, il apparaît bien que les chômeurs et leurs orga-



Le Medef a besoin de la division des syndicats pour faire passer ses projets de « refondation sociale ».

nisations, les salariés employés et leurs syndicats voudraient des mesures de contrôle et d'aide démocratique, avec plus de sécurité et de liberté.

“Et pourquoi (...) ne pas assortir la baisse de l'impôt sur le revenu d'une fiscalisation accrue des revenus financiers du capital aujourd'hui si exonérés”

Quel défi ! va t-on voir le patronat, au nom des nouvelles technologies et de la modernisation, accélérer les déréglementations, le démantèlement de la protection sociale, pour imposer une nouvelle organisation de la précarité et une flexibilité de surexploitation ?

Cela irait alors dans le sens du social-libéralisme anglo-saxon, tandis qu'on nous promet le « retour au plein emploi » avec la domination des marchés financiers.

Ou bien va-t-on s'engager dans des transformations de structure pour une maîtrise des marchés et un début de leur dépassement, avec de nouvelles politiques industrielles, sociales, économiques et financières de coopération et son essor des pouvoirs de contrôle et d'intervention des travailleurs ?

Et va-t-on aller au-delà des promesses verbales de « retour au plein emploi » pour dans dix ans, lequel n'a jamais signifié la disparition du chômage, en direction de ce que nous appelons un système de sécurité d'emploi et de formation pour chacune et chacun.

C'est en ces termes que se pose l'alternative.

Et l'affaire de l'Unedic l'exprime bien.

Nous nous félicitons de la position adoptée pour l'heure par

le gouvernement, à laquelle les prises de positions et les initiatives du PCF et des communistes ont beaucoup contribué.

Le Medef, sur ce premier dossier de sa « refondation » de régression sociale, n'a pas hésité à s'appuyer sur des besoins objectifs nouveaux, très profonds, pour tenter de faire passer ses options en divisant les syndicats.

“(...) va-t-on voir le patronat, au nom des nouvelles technologies (...) imposer une nouvelle organisation de la précarité et une flexibilité de surexploitation”

Des besoins d'amélioration radicale de l'indemnisation alors que 60% des chômeurs se retrouvent exclus de ce système, et des besoins d'aide au retour volontaire à l'emploi stable, correctement rémunéré, y compris par la formation choisie.

L'aspiration à aller vers ce que nous appelons un système de sécurité d'emploi et de formation, au lieu de la précarisation généralisée, est au cœur de l'affrontement entre le Medef et les forces syndicales.

C'est pour cela que, dès le début des négociations, les multiples prises de positions du PCF ont mis en avant des contre-propositions ne négligeant pas la question de l'aide au retour à l'emploi. Dès le début il a avancé d'autres principes, convergeant fort pour certains avec des analyses et propositions faites par d'autres (rapport Belorgey-Fouquet sur les minima sociaux) :

- des incitations positives, à l'opposé des systèmes de sanctions et la culpabilisation des chômeurs ;
- la protection du libre choix de l'emploi et aussi de la formation ;
- le volontariat du retour à l'emploi ;
- le contrôle public et des travailleurs, à l'opposé des contraintes patronales ;
- le progrès de la sécurisation des revenus et l'accès à l'emploi des privés d'emploi au lieu d'une précarisation accrue.

Et tout cela en soutenant l'exigence immédiate de l'utilisation des excédents financiers de l'Unedic pour améliorer l'indemnisation des chômeurs.

Ces principes font écho au besoin d'avancer graduellement, par des expérimentations, des institutions et des droits nouveaux, en direction d'une sécurité dans la liberté de choix, de mouvement, de toutes et de tous, avec une continuité de droits et de revenus dans une alternance entre emploi et formation choisie donnant accès à de meilleurs emplois, au lieu des ruptures humiliantes et appauvrissantes d'un va et vient entre chômage et précarité.

Sur ces bases, deux économistes membres de la direction du PCF, ont lancé avec 48 autres personnalités, responsables syndicaux et associatifs, universitaires un important appel pour une refondation de progrès social de l'Unedic.

Cet appel, auquel se sont joints des responsables Verts et MDC ainsi que G. Filoche et le président du mouvement des jeunes socialistes, mais aussi des personnalités syndicales et universitaires de renom, remporte un très gros succès (plus de 700 signataires).

Il cherche à construire, sur les questions de fond, une majorité d'idées avec des éléments de contre-propositions versées

au débat, pour le développer jusqu'à des Etats généraux, sans bien sûr chercher à se substituer aux négociateurs des institutions paritaires.

IV - MOYENS FINANCIERS ET POUVOIRS

Le système actuel d'incitations pour l'emploi et la formation encourage les biais gestionnaires anti-salariaux et pro-marché financier des entreprises, et cela conduit à un formidable gâchis de fonds publics et sociaux.

Si on veut inciter à l'emploi et à la formation et alléger les prélèvements sur le travail, alors, il faut dissuader les revenus et placements financiers et encourager l'investissement réel assorti de créations effectives d'emploi et de mises en formation pour, au total, promouvoir la masse salariale dans les richesses produites et non son recul.

Autrement, les intentions d'incitation à l'emploi se traduisent par des baisses du coût salarial, un accroissement des profits disponibles pour des placements financiers, une déresponsabilisation des employeurs et une culpabilisation des chômeurs.

L'exemple de la baisse uniforme envisagée par le plan Fabius de l'impôt sur les sociétés, après celui de la taxe professionnelle est parlant. Il faudrait au contraire des modulations : la baisse ne doit bénéficier qu'aux entreprises qui font de l'emploi et accroissent la part des salaires en lien avec la formation ; mais une hausse est nécessaire pour les entreprises qui ont le licenciement facile, aiment la précarité et les placements financiers.

“L’aspiration à aller vers ce que nous appelons un système de sécurité d’emploi et de formation (...) est au cœur de l’affrontement entre le Medef et les forces syndicales”

Mais nous sommes aussi sur cette longueur d'onde avec les baisses de charges des entreprises. Baisser les charges nous sommes d'accord, mais pas les charges sociales, qui sont utiles. Nous proposons de baisser les charges financières du crédit aux entreprises.

On pourrait ainsi convertir les exonérations de charges sociales patronales qui dépassent désormais les 100 milliards de francs en baisses de charges financières, moyennant des bonifications sélectives de taux d'intérêt des crédits à moyen et long terme pour l'investissement des entreprises. Plus l'entreprise s'engagerait à créer des emplois stables et plus la bonification d'intérêt de ces crédits serait importante.

Ceci permettrait d'amorcer sélectivement la pompe du crédit, aujourd'hui piégé par le marché financier. Cela pousserait alors l'exigence de refinancements nécessaires par la Banque de France et la BCE elle-même. Cette méthode pourrait être proposée à nos partenaires européens dans un effort concerté de relance pour l'emploi et la formation avec une création monétaire partagée, au lieu que le crédit serve massivement comme aujourd'hui à financer des placements européens massifs aux Etats-Unis, ce qui affaiblit l'euro. Car il semble bien que ce soit là l'un des principaux problèmes de l'Europe actuelle qui, avec l'euro tel qu'il a été lancé, n'a pas un crédit et une

monnaie branché sur un modèle social hardi, mais servant plutôt à alimenter l'inflation des marchés financiers, américain notamment.

“Baisser les charges nous sommes d'accord, mais pas les charges sociales, qui sont utiles. Nous proposons de baisser les charges financières du crédit aux entreprises”

C'est pour cela, pensons-nous que les intentions proclamées depuis le sommet extraordinaire de Luxembourg sur l'emploi n'arrivent jamais à se traduire en objectifs chiffrés et contrôlables. Les Plans d'action nationaux pour l'emploi (PANE) se trouvent en fait sous la coupe de grands objectifs de politique économique et d'une BCE « indépendante » préoccupés surtout de soutenir les profits et marchés financiers, de freiner la dépense publique et de baisser les coûts salariaux.

Dans les questions institutionnelles dont l'urgence grandit, on retrouve en France le problème si crucial du paritarisme, en lien notamment avec le dossier de l'Unedic. Le paritarisme est profondément en crise avec, semble-t-il, un double aspect :

- l'exigence des acteurs sociaux que sont les syndicats et les autres organisations de s'émanciper de la domination du patronat - et singulièrement du Medef - dans ce paritarisme boiteux. Cette domination étouffante est très nette, par exemple, dans les institutions et sur les fonds de la formation permanente ;
- et aujourd'hui ce paritarisme, issu du compromis social d'après guerre et de réformes de 1967 ne tient pas compte de la transformation du paysage syndical, et il maintient désormais hors de son champ énormément de gens, notamment les chômeurs et leurs organisations.

“Dans les questions institutionnelles dont l'urgence grandit, on retrouve en France le problème crucial du paritarisme”

Cette crise, et les exigences nouvelles qu'elle traduit, sont utilisées par le Medef pour tenter d'accroître sa domination dans le paritarisme et s'écarter plus encore des règles du droit public et social. D'où la nécessité de travailler à un nouveau paritarisme et d'organiser de nouvelles relations de partenariat entre l'Unedic et les services publics de l'ANPE, l'APEC, l'AFPA... avec une démocratisation profonde de leur fonctionnement. Celui-ci devrait être ouvert à l'intervention des privés d'emploi eux-mêmes, des syndicats, des associations de chômeurs, des élus de terrain.

Il s'agirait, en particulier de promouvoir des droits d'investigation, de proposition, de proposition et de recours des syndicats, des associations de chômeurs, des élus sur les emplois et la formation, depuis les bassins d'emploi et en articulation avec des droits d'intervention des salariés eux-mêmes dans les gestions des entreprises pour les orienter autrement. ■

Le 7 septembre 2000